



Article 1 : Présentation Générale

« La Bottine | La Moustache » est un événement organisé par la société « La French Run », en collaboration avec les municipalités et les clubs supports locaux .

Toutes les informations complètes ainsi que le programme sont disponibles sur les internet dédiés :

La Bottine : www.labottinepower.fr

La Moustache : www.lamoustachepower.fr

PROGRAMME

Cosne-Cours-sur Loire - Vendredi 26 avril 2024 **Place de la mairie**

Ouverture du Village – 13h00
Départ Princesses et Chevaliers – 19H00
Départ La Moustache – 19h30
Départ La Bottine – 19h30

Decize - Dimanche 28 avril 2024 **Pointe des Halles**

Ouverture du Village – 8h00
Départ Princesses et Chevaliers – 09h30
Départ La Moustache – 10h00
Départ La Bottine – 10h00

Nevers - Samedi 08 juin 2024 **Esplanade du Palais Ducal**

Ouverture du Village – 15h00
Départ Princesses et Chevaliers – 18h30
Départ La Moustache – 19h00
Remise protocolaire – 20h15

Nevers - Dimanche 09 juin 2024 **Esplanade du Palais Ducal**

Ouverture du Village – 09h00
Départ La Bottine – 10h00 (**Pont de Loire**)
Remise protocolaire – 11h00

RETRAIT DES MAILLOTS/PACKS

Cosne Cours sur Loire – Vendredi 26 avril 2024
À partir de 13h00 – Place de la mairie
(Pièce d'identité et QR code d'inscriptions obligatoires)

Decize - Dimanche 28 avril 2024
À partir de 8h00 - Pointe des Halles
(Pièce d'identité et QR code d'inscriptions obligatoires)

Nevers
Jeudi 06 et vendredi 07 juin 2024 à LA FRENCH RUN BOUTIQUE – 10 place saint Sébastien | Nevers
10h00-19h00
(Pièce d'identité et QR code d'inscriptions obligatoires)

Samedi 08 juin 2024
De 15h00 à 19h15 - Esplanade du Palais Ducal
(Pièce d'identité et QR code d'inscriptions obligatoires)

Les tee-shirts* 2024 sont **réservés en priorité** aux personnes inscrites avant :

- Le lundi 08 avril inclus pour Cosne-Cours-sur-Loire et Decize.
- Le lundi 20 mai inclus pour Nevers

(En fonction de la taille renseignée lors de leur inscription)

Pour les personnes inscrites après les dates de réservation, le pack participant sera remis dans la limite des stocks disponibles.





Article 2 : Parcours

Les parcours s'effectuent à allure libre, sur une distance entièrement sécurisée :

- Environ 1 kilomètre pour Les Princesses et Chevaliers,
- Environ 5 kilomètres pour "La Bottine",
- Environ 10 kilomètres pour "La Moustache".

Article 3 : Ravitaillement

Un ravitaillement complet sera servi à l'arrivée pour tous les participants.

Article 4 : Participation

Les courses étant à allure libre, **ni certificat médical ni licence sportive ne seront nécessaires** pour participer aux courses.

Les inscriptions sont à effectuer :

- Sur internet via :
www.labottinepower.fr
www.lamoustachepower.fr

Ou

- En point de vente à :
La French Run Boutique, 10 place Saint Sébastien à Nevers du mardi au samedi de 10h00 à 19h00.

REMAX Platinum Cosne-cours-sur-Loire situé au 42 rue du Commerce
Tous les samedis de mars et avril de 09h00 à 13h00 à partir du 09 mars

REMAX Platinum Decize situé au 5 place du champ de foire
Tous les vendredis de mars et avril de 09h00 à 13h00 et les samedis 02/03, 23/03, 13/04 et 20/04 de 10h00 à 16h00.

Ou

- Sur le village de l'événement :
Le 26 avril sur la place de la mairie à Cosne-Cours-sur-Loire à partir de 13h00.

Le 28 avril à la pointe des Halles à Decize à partir de 8h00.

Le 08 juin sur l'Esplanade du Palais Ducal à Nevers à partir de 15h00.

La course enfant Princesses et Chevaliers est gratuite à partir de 6 ans. Les inscriptions se font sur place.

Pour valider la participation, un montant de 10€ par personne sera à régler ainsi que des frais de dossier d'une valeur de 2,50€ soit 12,50€ pour valider votre participation.

Par votre inscription vous participez au financement de projets dans le cadre de la lutte contre le cancer tel que l'achat de matériel, rénovation d'espace de soin, l'accompagnement des malades, la recherche, la communication liée au dépistage ...

Article 5 : Assurance

Responsabilité civile - les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de l'agence MMA Varennes Vauzelles.

Article 6 : Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries, conditions sanitaires ...)

Article 7 : Accès

Des parkings gratuits seront à disposition à proximité pour tous les participants
Cosne-sur-Loire : Parking de la bibliothèque.
Decize : Parking des Halles.
Nevers : Parking Parc Roger Salengro, Parking Ravelin, Parking quai de médecine.

Article 8 : Litiges

En cas de litige, le pouvoir de décision de l'organisateur est sans appel.





Article 9 : Récompenses

Une récompense symbolique, unique et collector sera remise aux 3 premiers au scratch pour La Bottine et La Moustache de toutes les villes. Classement non officiel.

Article 10 :

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit même en cas d'acte de l'article 6.

Article 11 : Droits à l'image

Droit d'image « J'autorise expressément les organisateurs de La Bottine La Moustache ainsi que leurs ayants-droits tels que les partenaires et médias à utiliser ou conserver les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée », conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

Article 12 : Données personnelles

Les données à caractère personnel recueillies sur le bulletin d'inscription sont nécessaires pour l'organisation de la course. Elles pourront être conservées ou faire l'objet de traitements informatisés dans le cadre de prospection ou d'envoi d'informations. (Par ex. newsletters).

Article 13 : Comportement du coureur

Il est demandé au coureur d'adopter un comportement responsable. Les concurrents se doivent secours et entraident et il leur est demandé de respecter les bénévoles présents tout au long de la course.

Il est également attendu du coureur un comportement respectueux de l'environnement. Par conséquent, les déchets doivent être jetés aux endroits prévus à cet effet. Un concurrent passant

outre ces consignes sera mis hors-course. Plusieurs actions seront également mises en place par l'organisation dans cette optique de préservation de l'environnement.

Article 14 : Autorisation parentale

Une autorisation parentale sera exigée pour toute personne mineure.
Voir modèle sur notre site internet.

Article 15 : Engagement sur l'honneur

Tout concurrent s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

Article 16 : Précisions

Le présent règlement vient en complément des conditions générales de vente de LA FRENCH RUN.

Celles-ci sont consultable sur le site
www.labottinepower.fr
www.lamoustachepower.fr

Article 17 : Annulation ou report

La French Run se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'événement si cela s'avère nécessaire.

Dans ce cas, étant donné que la participation est soumise à un don, aucun remboursement ne sera effectué.

